

Sainte-Clotilde, le 13 OCT. 2015



Monsieur YVES TAMBON

Secrétaire Général
de l'UNSA Région Réunion

D2015029535

Votre identifiant Région : 67094
(A rappeler dans toutes vos correspondances)

Affaire suivie par : Henry JONZO
Service : DRH
Tél : 0262487062 - Mél : henry.jonzo@cr-reunion.fr

N/REF : N° D2015029535

OBJET : Votre demande de regroupement d'heures d'information mensuelle

Monsieur le Secrétaire Général,

J'accuse réception de votre courrier en date du 1^{er} octobre 2015 par lequel vous me demandez de pouvoir regrouper en une journée de six heures les droits d'information mensuelle dont dispose votre organisation au titre de sa représentation au Comité Technique, en application du décret n°85-397 sur l'exercice des droits syndicaux dans la fonction publique territoriale.

Sous réserve des nécessités de service suivant l'appréciation des chefs d'établissement et des services concernés, j'émets un avis favorable sur votre demande de réunion le 21 octobre prochain.

Veuillez agréer Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.



Pour Le Président,
le 1^{er} Vice - Président
et pour les Délégués
à la fonction publique territoriale
Yves LAGOURGUE

2015
AGIR
POUR PLUS
D'ÉGALITÉ